



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 26 juillet 1999**

Conseillers en exercice : 44

Votants : 31

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 Juillet 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 27 Juillet 1999

**Voeu en faveur d'une Communauté d'Agglomération sur un  
périmètre élargi**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Claude PAGES, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Christiane DRAPET, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Hervé LAMPIN, Mme Catherine REYSSAT, M. Guy-Marie GUERET, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Robert LEON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mme Maryse ROUZIER donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à Mme Chantal BARRE.  
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.  
M. Jean PILLET donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Hervé LAMPIN.  
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Janine LUCAS, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Alain PAGE, M. Jacques VANDIER

## Voeu en faveur d'une Communauté d'Agglomération sur un périmètre élargi

Monsieur le Maire expose :

Mesdames, Messieurs,

Nous venons de décider d'une part de la dissolution de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NIORT et d'autre part de la création d'une Communauté d'Agglomération sur un périmètre identique à celui de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NIORT (hormis Thorigny, qui ne peut en raison de la réglementation, faire partie de la Communauté d'Agglomération du fait de l'absence de continuité territoriale).

Nous avons toujours considéré que la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NIORT devait rester ouverte aux Communes et aux Communautés de Communes environnantes qui partageraient avec nous la préoccupation d'une coopération intercommunale organisée sur un périmètre plus pertinent.

La loi n° 99.586 du 12 Juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale donne désormais au Préfet en application de l'article L.5216.10, la possibilité de demander à une Communauté d'Agglomération déjà constituée de s'étendre pour précisément parvenir à un périmètre pertinent que nous souhaitons tous.

C'est dans cet esprit que je vous propose d'émettre le voeu suivant :

\* dans le cadre de la Communauté d'Agglomération de Niort qui serait constituée pour être opérationnelle, dès le 1er Janvier de l'an Deux Mille, nous sollicitons l'accord de nos collègues Maires, Adjointes et Conseillers Municipaux, pour que nous souscrivions collectivement à toute demande d'extension du périmètre résultant d'une proposition de Monsieur le Préfet dans les conditions prévues par la Loi.

Nous invitons à ce propos, toutes les Communes qui le souhaitent à engager avec nous les négociations qu'elles jugent nécessaires pour pouvoir s'inscrire dans un périmètre cohérent de coopération intercommunale.

Ainsi, par cette déclaration, nous restons complètement disposés à accueillir les Communes et les Communautés de Communes qui seront proposées par Monsieur le Préfet, mais nous ne nous abandonnons pas à un attentisme qui porterait préjudice aux contribuables de l'actuelle Communauté de Communes de Niort qui doit pouvoir fonctionner comme la loi le permet en Communauté d'Agglomération dès le 1er Janvier 2000.

### LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

Envoyé en Préfecture le ?  
Enregistré en Préfecture le ?  
Pour ampliation, certifié conforme

no de prefecture

[Ordre du jour](#)